

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal de Sauliac-sur-Célé du 3 août

2026

Présents : William JEANNE, Nanou SONEGO, Stéphane SEGALA, Isabelle PAILLER, Erwan LECONTE, Gaëlle VOISIN, Eric BORDAS, Fabienne LAMBOLEZ, Thierry DULAC, Sophie SONEGO

La séance publique est ouverte par William JEANNE, maire, à 10h30.

Sur sa proposition, Fabienne LAMBOLEZ est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2026

Fabienne LAMBOLEZ et Sophie SONEGO, qui ne participaient à cette séance, s'abstiennent.

Le projet de procès-verbal est approuvé par les autres membres du conseil, moyennant deux modifications apportées en séance (concernant la demande de cession d'une partie de chemin communal et la proposition de composition de la commission communale des impôts directs).

Il sera mis en ligne sur le site internet de la commune, et un exemplaire papier mis à disposition au secrétariat de la mairie.

2. Décision budgétaire modificative n° 1

Il s'agit de réparer deux omissions du budget primitif relatives aux amortissements des immobilisations, qui ont été signalées par la direction générale des finances publiques :

- inscription en recette de la somme de 5512,02 euros au compte 281532 (réseau d'assainissement) ;
- inscription en dépense de la somme de 27,02 euros au compte 681 (dotation aux amortissements).

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

3. Décision budgétaire modificative n° 2

Aucun crédit n'a été inscrit au budget primitif pour l'achat de matériel. Or quelques dépenses ont été ou vont devoir être engagées (un ordinateur, un Kärcher, une tondeuse autoportée, des vêtements de travail pour Didier Miquel).

Il est proposé de créditer à hauteur de 10 000 euros le compte 2157 (matériel et outillage technique), par transfert de même montant depuis le compte 2131 (bâtiments publics).

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

4. Attribution de la compensation financière entre la commune et le Grand Figeac

William JEANNE explique aux membres du conseil en quoi consiste ce mécanisme, qui repose sur une comparaison entre le produit de la fiscalité transférée au Grand Figeac et le coût des charges supportées par le Grand Figeac au titre de la commune. Le solde est déséquilibré en défaveur du Grand Figeac qui dépense davantage pour Sauliac qu'il ne reçoit de fiscalité transférée ; aussi la commune est-elle tenue chaque année à un reversement permettant d'équilibrer les comptes du Grand Figeac.

Pour l'année 2026, le montant de la compensation a été fixé à 18 574 euros par délibération du conseil communautaire du 25 février 2026.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'inscription au budget de cette dépense, sur laquelle la commune ne dispose d'aucune marge.

5. Décision budgétaire modificative n° 3

Elle concerne la compensation financière au Grand Figeac au titre de l'année 2025, qui est versée par trimestre.

La part correspondant au 4^{ème} trimestre n'a pu être comptabilisée avant la clôture comptable annuelle et a été réaffectée, dans le budget de la commune, au compte « bâtiments publics » ; or elle reste due au Grand Figeac et doit être payée cette année, en plus des parts dues au titre de la contribution 2026.

Il est donc proposé de créditer à hauteur de 5570 euros le compte 739221 (attribution de compensation), par transfert des comptes 615231 entretien, réparations voiries (débit de 2500 euros), 6558 autres contributions obligatoires (débit de 2500 euros) et 60612 énergie, électricité (débit de 470 euros).

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

William JEANNE indique qu'il fera une présentation détaillée de la situation financière et budgétaire de la commune lors du conseil du 26 septembre.

6. Informations et échanges sur des questions diverses

Logements communaux

- Ancienne école

William JEANNE indique avoir, dans le cadre de sa prise de fonctions, visité le logement du rez-de-chaussée, avec Isabelle PAILLER, Nanou SONÉGO et Stéphane SEGALA. Il en ressort que l'isolation thermique laisse à désirer, que le mode de chauffage est obsolète et que l'isolation phonique entre ce logement et celui de l'étage supérieur est insuffisante. L'ensemble des huisseries devra certainement être changé.

Reste à visiter le logement de l'étage, lorsque la locataire actuellement absente sera de retour.

William JEANNE précise qu'il fera appel aux compétences techniques de « Lot Ingénierie » pour l'élaboration d'un dossier de rénovation.

Erwan LECONTE indique qu'une démarche de conseil en énergie partagée (CEP) avait été initiée il y a quelques années avec le Grand Figeac (Lot Energie) et suggère de la relancer. Le conseil le mandate à cette fin.

- *Presbytère*

Le logement réhabilité est loué depuis le 1^{er} juillet.

Chats errants

William JEANNE rappelle que le maire est responsable de la police des animaux errants, et indique que des chatons errants ont été signalés. Ils seront apportés à la fourrière pour stérilisation, avant une éventuelle adoption.

Communication – site IntraMuros

Erwan LECONTE et Sophie SONEGO font part de l'avancement du dossier. Ils ont reçu une formation à l'application IntraMuros, déjà utilisée par de nombreuses communes du département, et sur laquelle le site internet de la commune sera progressivement basculé.

Des propositions de contenus, permettant notamment de distinguer les informations à destination des habitants de celles à destination des visiteurs et touristes seront faites d'ici début septembre.

Natura 2000

Eric BORDAS indique que le parc naturel régional a proposé la pose de deux supports de communication aux couleurs du parc : un pupitre comportant des informations sur la biodiversité (végétaux et types d'animaux) qui serait installé à la plage, ainsi qu'une table qui serait installée au bout du Vieux Sauliac. Il préconise de l'adosser à la falaise afin de ne pas gâcher la vue. Une visite des lieux est prévue avant mi août avec la responsable du dossier.

Est également évoquée la question de la participation de la commune dans les quatre commissions consultatives du parc (environnement ; agriculture, aménagement, énergie ; développement territorial ; valorisation du territoire et lien social). Après échange, Isabelle PAILLER, Erwan LECONTE et Eric BORDAS se proposent de représenter la commune dans les commissions ; il est toutefois convenu de ne pas se disperser et de concentrer la participation sur certains sujets, au moins la première année,.

Bilan de l'aire de baignade à mi-saison

La visite de l'installation sanitaire par le SPANC n'a révélé aucun problème. Il n'y aura donc pas lieu de réaliser les travaux budgétisés.

L'aire de baignade est bien tenue et aucun dépôt sauvage de poubelle n'est à déplorer malgré la forte fréquentation.

La neutralisation du bouton d'arrêt de l'alimentation électrique par le concessionnaire pose problème puisque cela empêcherait de couper l'alimentation électrique en cas de court-circuit dans le tableau électrique. Ce point devra être évoqué avec l'intéressé.

Rallye Saint-Cirq Classic

Il y a besoin de volontaires en vue du passage à Sauliac du rallye automobile « la montée de Saint Cirq ».

Le comité des fêtes sera à nouveau sollicité, et à défaut, un appel à volontaires sera lancé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures.